

Le 29 mai 2018

L'Honorable François-Philippe Champagne
Ministre du Commerce international
Affaires mondiales Canada
125 Sussex Drive
Ottawa, ON K1A 0G2



Monsieur le Ministre,

L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA) est la voix des exportateurs agroalimentaires canadiens, représentant les 90% d'agriculteurs et éleveurs canadiens, ainsi que les transformateurs et exportateurs agroalimentaires qui veulent faire croître l'économie grâce à un meilleur accès aux marchés internationaux.

L'ACCA compte parmi les partisans les plus enthousiastes du PTPGP et s'est montrée d'emblée très favorable à l'entente. L'ACCA a immédiatement salué la conclusion des négociations en janvier 2018 et était présente au Chili lors de la signature du traité entre les 11 pays membres en mars dernier. L'ACCA s'est également réjouie du dépôt du PTPGP devant le Parlement la semaine dernière.

L'accès compétitif aux marchés internationaux constitue une pierre angulaire pour le secteur agroalimentaire canadien. Une étude commandée par l'ACCA montre que les exportations agroalimentaires contribuent 96 milliards de dollars à l'économie canadienne chaque année et soutiennent un million d'emplois à travers les communautés urbaines et rurales du pays. En outre, l'industrie de la transformation des aliments et des boissons est l'employeur manufacturier le plus important au Canada, responsable de près de 250 000 emplois, soit plus que les industries automobile et aérospatiale réunies.

Une fois mis en œuvre, le PTPGP apportera plus de stabilité et de prospérité au Canada. Les membres de l'ACCA s'attendent à ce que le gouvernement canadien ratifie cet accord commercial sans délai. Si nous n'agissons pas pour mettre en œuvre le PTPGP en temps voulu, le Canada perdra «l'avantage du premier arrivé» et verra ses concurrents bénéficier de réductions tarifaires alors que nos exportateurs seront taxés à des taux plus élevés.

La course est lancée : les autres membres du PTPGP agissent rapidement pour ratifier le PTPGP. Le Mexique a été le premier pays à ratifier l'accord en avril dernier. La Chambre basse du Japon a récemment adopté le projet de loi ouvrant la voie à la ratification d'ici la fin du mois de juin. L'Australie a déposé le traité devant son Parlement et promet d'accélérer la ratification. La Malaisie et le Chili devraient tous deux ratifier rapidement. La Nouvelle-Zélande, Singapour, le Pérou, le Vietnam et le Brunei s'efforcent tous de ratifier le PTPGP d'ici l'automne.

Nous exhortons le Canada à figurer parmi les six premiers pays à mettre en œuvre cet accord commercial et à bénéficier de la première série de réductions tarifaires. Il devrait être entendu que le fait que le Canada ne soit pas parmi les premiers à ratifier le PTPGP n'entraînerait pas le statu quo. Au contraire, cela réduirait inutilement la compétitivité du Canada dans la région vitale de l'Asie-Pacifique:

- L'accord de libre-échange (ALE) actuel entre l'Australie et le Japon a déjà coûté à nos producteurs d'orge 250 000 tonnes de ventes chaque année au cours des deux dernières années. Manquer l'opportunité du PTPGP aggravera ces pertes.
- Presque la totalité des 425 millions de dollars de soja et de produits à base de soja sont expédiés vers des pays avec lesquels le Canada n'a pas d'accord de libre-échange. Si l'Australie est dans la première vague de mise en œuvre du PTPGP et que le Canada n'en fait pas partie, cela aurait une incidence notable sur la compétitivité des producteurs de soja canadiens.
- Les aliments et les produits de consommation canadiens tels les produits de pâtisserie-boulangerie, les produits surgelés, les pommes de terre préparées, les produits à base de légumineuses, les produits contenant du sucre, les confiseries et produits au chocolat entre autres continueraient d'être assujettis à des tarifs élevés dans les pays du PTPGP comme le Japon, la Malaisie et le Vietnam alors que leurs concurrents verront leurs tarifs réduits voire éliminés.
- Nos exportations d'huile de canola vers le Japon sont actuellement soumises à des tarifs plus élevés que ceux de l'Australie en raison de leur ALE préexistant. Aujourd'hui, nous avons un désavantage de sept pour cent, qui passera à neuf pour cent le 1er avril 2019. Dès lors, l'industrie s'attend à ce que les tarifs japonais appliqués sur l'huile de canola australienne soient suffisamment bas pour encourager une augmentation importantes des exportations depuis l'Australie; ce qui entrainera une bataille tarifaire que le Canada perdra inévitablement – et conduira à l'érosion de nos exportations actuelles de canola de 1,4 milliard de dollars vers le Japon et l'évaporation d'opportunités d'exporter plus de valeur ajoutée vers le Japon.
- Chaque trimestre, le gouvernement japonais examine le volume des importations de bœuf au Japon et détermine s'il y a lieu d'imposer une mesure de sauvegarde tarifaire. Les pays qui ont un ALE avec le Japon sont exemptés de cette augmentation tarifaire. A mesure que le Japon met en œuvre le PTPGP et donne un accès préférentiel aux exportations de bœuf en provenance de Nouvelle-Zélande et du Mexique en plus de l'Australie, le risque augmente de voir les importations japonaises de bœuf augmenter au point de déclencher des mesures de sauvegarde conformément au principe de la nation la plus favorisée ou "NPF". Ceci fut le cas l'an passé en raison de l'augmentation des importations de bœuf dans le cadre de l'ALE Australie-Japon. Si le Canada retarde la mise en œuvre du PTPGP, non seulement nous prolongerons notre désavantage tarifaire, mais nous augmenterons également notre exposition au risque élevé des mesures de sauvegarde NPF du Japon.

Avec l'incertitude créée par la renégociation de l'ALENA, les perturbations commerciales massives potentielles résultant des négociations américano-chinoises et le manque d'un accès réel à l'Union européenne pourtant prévu par l'AECG, il est plus important que jamais d'accélérer la mise en PTPGP et de permettre un accès stable aux marchés en croissance d'Asie Pacifique tels le Japon, la Malaisie et le Vietnam.

De plus, le fait de ne pas ratifier le PTPGP en temps opportun réduirait l'influence du Canada dans la négociation de l'adhésion de nouveaux pays au pacte commercial. Le Canada serait dans une meilleure position en comptant parmi l'un des six premiers ayant fait entrer le PTPGP en vigueur.

Dans l'attente de vous rencontrer, notre directrice générale est joignable au 613-560-0500 ou par courriel cciteau@cafta.org.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brian Innes". The signature is fluid and cursive, with the first name "Brian" being larger and more prominent than the last name "Innes".

Brian Innes
Président de l'ACCA